

| KTND | Au 31/03/2015 | Au 31/03/2016 | Au 31/12/2015 | VARIATION en% | VARIATION VOLUME |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|---------------------|
| 1- Produits d'exploitation bancaire | 55 434 | 58 228 | 234 504 | 5,04% | 2 794 |
| Intérêts | 39 644 | 39 180 | 161 020 | -1,17% | -464 |
| Commissions en produits | 10 282 | 11 640 | 43 731 | 13,21% | 1 358 |
| Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement | 5 508 | 7 408 | 29 753 | 34,50% | 1 900 |
| 2- Charges d'exploitation bancaire | 17 864 | 18 920 | 74 111 | 5,91% | 1 056 |
| Intérêts encourus et charges assimilées | 17 193 | 18 040 | 69 687 | 4,93% | 847 |
| Commissions encourues | 671 | 880 | 4 424 | 31,15% | 209 |
| 3- Produit Net Bancaire | 37 570 | 39 308 | 160 393 | 4,63% | 1 738 |
| 4- Autres produits d'exploitation | 642 | 703 | 2 813 | 9,50% | 61 |
| 5-Charges opératoires, dont : | 26 471 | 27 800 | 109 710 | 5,02% | 1 329 |
| Frais de personnel | 17 766 | 18 742 | 73 347 | 5,49% | 976 |
| Charges générales d'exploitation | 6 716 | 7 145 | 28 481 | 6,39% | 429 |
| 6- Structure du portefeuille | 295 052 | 329 140 | 309 660 | 11,55% | 34 088 |
| Portefeuille titres commercial | 1 575 | 794 | 794 | -49,59% | -781 |
| Portefeuille Titres d'investissement | 293 477 | 328 346 | 308 866 | 11,88% | 34 869 |
| 7-Encours des crédits à la clientèle | 2 278 394 | 2 545 496 | 2 381 519 | 11,72% | 267 102 |
| 8- Encours de dépôts, dont : | 2 083 349 | 2 183 185 | 1 958 169 | 4,79% | 99 836 |
| Dépôts à vue | 1 048 014 | 1 112 749 | 1 075 620 | 6,18% | 64 735 |
| Dépôts d'épargne | 556 982 | 584 220 | 572 223 | 4,89% | 27 238 |
| 9- Emprunts et ressources spéciales | 199 079 | 275 926 | 274 541 | 38,60% | 76 847 |
| 10- Capitaux propres | 292 431 | 296 939 | 290 119 | 1,54% | 4 508 |

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 1^{er} TRIMESTRE 2016

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 267 MTND pour atteindre 2 545 MTND, réalisant ainsi une progression de 11,72% par rapport au 31/03/2015.

Les dépôts de la clientèle affichent une progression de 4,79% par rapport au 31/03/2015, avec un encours de 2 183 MTND.

Les produits d'exploitation ont augmenté de 2,794 MTND, soit +5,04% par rapport au 31/03/2015.

Les charges d'exploitation ont atteint 19 MTND, soit une progression de 5,91% comparativement à la même période 2015.

Le produit net bancaire au terme du premier trimestre 2016 est de 39 MTND en progression de 4,63% par rapport à fin Mars 2015 avec notamment une progression de 11,96% des commissions nettes.

Les charges opératoires ont augmenté de 5,02% par rapport à la même période de l'exercice 2015 avec un accroissement des frais de personnel (5,49%), et des charges d'exploitation (6,39%).

Les capitaux propres sont présentés avant distribution des dividendes de l'exercice 2015.